



Conseil économique
du Nouveau-Brunswick inc.

Révision stratégique des programmes 2015

**Mémoire présenté à l'attention du secrétariat
de la révision stratégique des programmes
Gouvernement du Nouveau-Brunswick**

28 février 2015

Fredericton, Nouveau-Brunswick

236, rue Saint-George, bureau 314 Moncton, NB E1C 1W1 Canada

t : 506 857-3143 sans frais : 1 800 561-4446 f : 506 857-9906 cenb@cenb.com

www.cenb.com

Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.

Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB) existe depuis 1979. Il représente près de 1 000 membres de tous les secteurs de l'économie et provenant de toutes les régions de la province.

Mission

Représenter les intérêts de la communauté d'affaires francophone pour assurer son développement et sa compétitivité et par ce fait, contribuer au développement économique de la province.

Vision

La communauté d'affaires francophone est le chef de file du développement économique du Nouveau-Brunswick.

Introduction

Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc. (CÉNB) appuie le gouvernement dans sa démarche de révision stratégique des programmes. Pour le CÉNB, la province doit prendre des décisions qui reflètent la réalité des finances publiques. Les Néo-Brunswickois connaissent la situation de la province et comprennent certainement que le gouvernement doit faire des choix difficiles, et ce, dans le but d'assurer la continuité et la qualité des services gouvernementaux.

Certes, le gouvernement devra aller au-delà de l'adversité et faire preuve de leadership. Toutes les personnes qui décident de jouer un rôle public ou un rôle de leadership doivent accepter que des gens puissent être opposés à leur vision et qu'ils doivent parfois ramer à contre-courant pour assurer le changement. Pour tirer le meilleur parti des capacités de la province du Nouveau-Brunswick et la guider vers le succès, nos leaders ne doivent pas avoir peur d'être inspirants, d'être déterminés, de prendre leurs responsabilités, de communiquer leur vision et surtout d'engager la population à la réalisation de cette vision. Dans ce cas-ci, l'élément clé est justement d'avoir une vision et un plan de développement économique qui dépasse le terme d'un mandat et qui intègre les résultats de la révision stratégique des programmes.

Cela dit, la province doit se serrer la ceinture aujourd'hui compte tenu de sa situation fiscale. Toutefois, elle ne peut pas couper là où elle va puiser des revenus. Les investissements qui produisent des retours doivent être identifiés et maintenus. Aussi, il faut éviter de faire comme au Québec et d'entrer dans un moule d'austérité. Nous devons être stratégiques, éviter les coupures uniformes et ne pas mettre en place des solutions « one size fits all ». Notre province est petite, mais très diversifiée. Il faut en être conscient et intégrer cette diversité dans toute vision et plan de développement économique.

Enfin, dans le présent mémoire, le CÉNB répond aux trois questions proposées par le secrétariat de la révision stratégique des programmes. Le mémoire ne passe pas en revue l'ensemble des programmes gouvernementaux. Nous nous contenterons plutôt de mentionner certains principes qui devraient guider la révision des programmes et nous donnerons quelques exemples de programmes qui préoccupent plus particulièrement la communauté d'affaires francophone.

1 Selon vous, à quoi ressemblerait un Nouveau-Brunswick prospère dans 10 ans?

Le Nouveau-Brunswick est reconnu comme un expert mondial dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation des ressources naturelles :

- il a créé un créneau d'expertise dans les domaines de la recherche, du développement des ressources humaines, du développement économique et des activités économiques connexes.

Le Nouveau-Brunswick a depuis dix ans un plan de gestion des forêts de la Couronne :

- le plan de gestion inclut une gamme d'objectifs économiques et d'aménagement pour l'utilisation du territoire et de la ressource, à des fins écologiques, de diversification économique, d'innovation ainsi que de recherche et développement.

Le potentiel énergétique de la province fait partie des plans de développement économique :

- le secteur de l'énergie est créateur de richesse collective, et les ressources énergétiques sont utilisées comme levier de développement économique.

L'économie de la province est diversifiée. Les secteurs traditionnels continuent de créer de la richesse, sont générateurs d'emplois bien rémunérés et de nouvelles industries prennent de plus en plus de place dans le portrait économique :

- un créneau dans lequel la province excelle est celui de l'industrie de l'apprentissage d'une langue seconde. En étant la seule province bilingue du Canada et de l'Amérique du Nord, le Nouveau-Brunswick a développé une expertise dans ce secteur. C'est sans compter que le renforcement du bilinguisme et du fait francophone sont de forts atouts pour la province sur le plan de l'exportation internationale et même interprovinciale. Le Nouveau-Brunswick est un guichet unique pour les solutions d'affaires « Francophonie internationale » grâce à la langue, la localisation et les origines de sa population.

L'initiative en matière d'infrastructure stratégique et le plan d'éducation de 10 ans ont donné l'impulsion nécessaire à l'économie de la province; le plan d'éducation a ancré une culture de l'apprentissage au sein de la population :

- entre autres, notre main-d'œuvre est au premier rang en matière de qualification et de compétences, et occupe des emplois dans la province.

2 Pensez à tous les secteurs dans lesquels le gouvernement investit des fonds pour fournir des services aux résidents du Nouveau-Brunswick. À votre avis, quels sont les trois éléments que le gouvernement pourrait cesser de financer afin d'économiser de l'argent?

Le CÉNB va présenter les principes, qui selon son avis, devraient guider le gouvernement à déterminer quels éléments pourraient cesser d'être financés.

Utiliser la méthode d'analyse coût avantage et évaluer les programmes en fonction des objectifs à atteindre et des retours sur les investissements

- Le CÉNB croit qu'avant d'enlever, modifier ou maintenir un programme, il faut faire une évaluation des effets directs et indirects possibles sur les entreprises puisque ce sont elles qui contribuent au développement économique de la province.
 - il faut éviter les coupures qui auraient comme conséquences de placer la province et les entreprises dans une situation défavorable, par rapport aux autres provinces, et de décourager l'activité économique au Nouveau-Brunswick.
 - il faut éviter les fluctuations des budgets d'immobilisation, tels que celui lié au transport, et les processus d'attribution des contrats doivent accroître les chances des entreprises de la province de profiter des sommes investies, chaque année par le gouvernement.
 - Lorsque les écarts sont majeurs, les entreprises du secteur de la construction peinent à survivre et perdent de leur main-d'œuvre qualifiée. Lorsque des sommes trop élevées y sont consacrées, les entreprises ont de la difficulté à fournir et les projets favorisent plutôt les entreprises de l'extérieur.
 - La province dispose de toutes les entreprises et de l'expertise requise pour mener à bien des projets. Lorsque nos entreprises ont des contrats, on parle de toute une gamme de retombées économiques directes et indirectes qui s'y ajoute.
- Le CÉNB croit qu'il est essentiel d'évaluer les programmes en fonction de leurs retours à court, moyen et long terme.
 - il met toutefois le gouvernement en garde quant aux possibles économies à court terme. Certains programmes peuvent sembler coûteux, et ne pas avoir de résultats immédiats. Par contre, les éliminer pourrait engendrer des coûts plus importants à long terme ou avoir des impacts négatifs sur les revenus budgétaires de la province.

- Le CÉNB ajoute qu'il faut bien identifier et évaluer l'ensemble des retombées économiques des investissements que fait la province. Nous ne devons pas couper les programmes qui génèrent des retombées économiques et qui dépassent l'investissement initial du gouvernement.
 - Exemples : le programme Initiative multimédia NB. Entre 2003 et 2012 au Nouveau-Brunswick, l'industrie a eu des retombées de 261 526 698 \$ avec un investissement de la province de 61 598 463 \$, soit un retour sur investissement de 346%.
 - Les réductions dans le budget de la sylviculture, il y a quelques années, n'ont pas permis de faire des économies. Au contraire - et ce à très court terme -, cette action a eu pour effet de diminuer les revenus de la province et ceux du secteur forestier, tout en faisant perdre des emplois bien rémunérés dans les régions.

- S'il faut inévitablement abolir un programme qui a des incidences sur les entreprises, le gouvernement devrait l'annoncer à l'avance aux entreprises concernées et diminuer graduellement l'aide dans le temps (exemple: trois ans à cinq ans).

- Les projets, les programmes, etc. devraient être évalués selon tous les coûts et avantages et par la suite, sélectionnés en tenant compte de leurs impacts significatifs à court, moyen et long terme. Un cadre de gestion axée sur les résultats doit aussi être mis en place pour bien évaluer les programmes et réajuster le tir lorsque nécessaire.
 - Exemple : le secteur de la santé et des soins exerce une grande pression sur les finances publiques et la croissance constante des dépenses qui y sont consacrées constitue une problématique majeure. Selon l'Agence de la santé publique du Canada, il est possible d'améliorer la durabilité financière du système de soins de santé en déterminant les secteurs où les objectifs relatifs à la santé pourraient être atteints plus efficacement grâce à des investissements dans des mesures préventives.

- Il faut évaluer l'ensemble des services offerts par le gouvernement et identifier lesquels pourraient être livrés, de manière efficace et moins coûteuse, par le secteur privé.

Éléments que le gouvernement pourrait cesser de financer afin d'économiser de l'argent

Dans la province, il y a un bon nombre d'infrastructures qui sont vides dans les régions ou pratiquement vides, comme des écoles, pour exemple. Les coûts d'entretien de ces infrastructures sont majeurs pour la province. Il faut faire un choix, qui sera certainement difficile. Dans ce cas-ci, nous suggérons de vendre les infrastructures à des particuliers ou des groupes qui souhaitent développer des projets locaux au sein de ces bâtiments. La perception des impôts et les activités économiques que généreront ces projets locaux sont des sources de revenus. S'il n'y a pas preneur, il faudra penser à les démolir pour éviter d'entretenir des infrastructures vides.

3 Étant donné les nombreuses difficultés financières auxquelles notre province est confrontée, nommez trois moyens que le gouvernement pourrait prendre pour trouver des fonds?

Recevoir des redevances justes et équitables pour l'exploitation de nos ressources et développer des créneaux d'expertises

- Le potentiel économique de nos ressources naturelles est à regarder dans une perspective de création de richesses pour la province. Toutefois, il faut procéder avec diligence:
 - il est impératif de s'assurer que le Nouveau-Brunswick mette en place l'encadrement législatif et réglementaire requis pour régir adéquatement l'exploration et l'exploitation de nos ressources. Cet encadrement doit notamment comprendre le versement de compensations financières à l'avance par l'exploitant, au cas où ses actions causeraient des dommages aux infrastructures, à l'environnement, à la population, etc.
 - le gouvernement doit faire preuve de leadership et dresser les bases devant mener notre province au statut d'expert mondial en matière de développement des ressources. Il doit saisir l'occasion de créer un créneau d'expertises dans les domaines de la recherche, du développement des ressources humaines, du développement économique et des activités économiques connexes.
- Pour ce qui est du plan de gestion des forêts de la Couronne, il doit inclure une gamme d'objectifs économiques et d'aménagement pour l'utilisation du territoire et de la ressource, à des fins écologiques, de diversification économique, d'innovation ainsi que de recherche et développement.
 - en parallèle, il faut aligner la formation avec les besoins en main-d'œuvre de nos entreprises et valoriser les secteurs traditionnels dans lesquels nous excellons déjà dans les écoles ou dans le curriculum scolaire. Tant le secteur forestier que celui du transport et de la pêche ont besoin de main-d'œuvre qualifiée et il n'y a pas assez de gens qui seront formés pour remplacer ceux qui prendront bientôt leur retraite. Nous recommandons d'investir dans nos institutions postsecondaires pour former des gens qui seront capables d'obtenir des emplois dans la province. Il ne faut pas seulement suivre les modes ou les tendances, il faut promouvoir les métiers et professions reliés aux possibilités qu'offre la province et bien aligner l'offre de formation en ce sens.
- Le CÉNB réitère que le développement de la filière du gaz naturel est intéressant, tout comme l'exploitation commerciale de la biomasse, de l'énergie éolienne et la construction de l'Oléoduc Énergie Est. Ce sont des sources de revenus ayant le potentiel de rembourser la dette et de maintenir des programmes de qualité.

Habiller les régions à se prendre en main et être responsables de leur développement

- Il y a beaucoup trop d'entités de gouvernance locale dans la province. Ce grand nombre de joueurs a un coût administratif énorme sans compter l'effet du dédoublement d'infrastructures, d'équipements et de services. De plus, les régions connaissent un exode et un vieillissement de la population, réduisant la population active et posant un réel défi au maintien des services existants.
- Le CÉNB croit qu'il faut favoriser l'accélération et faciliter l'incorporation des régions qui le veulent en éliminant la gratuité administrative dans les DSL. Les gouvernements locaux doivent assumer une plus grande part de responsabilités au niveau des services offerts et du développement.
 - il est prouvé qu'une région qui se prend en main crée un effet de levier majeur en responsabilisant sa population, en créant un effet de solidarité, et en favorisant des actions concertées.
 - il faut encourager les régions à travailler à une approche associative et collective ainsi qu'à mettre en commun des biens et services qui permettraient la réalisation de travaux, de projets, d'infrastructures ou d'embauche tout en minimisant les coûts reliés à ces services pour la gouvernance. Aussi, il est essentiel de regarder de plus près les occasions de coopération entre les secteurs publics et privés (une plus grande place pourrait être faite au secteur privé pour ainsi partager des investissements nécessaires à l'achat ou à la réalisation d'infrastructures et d'équipements coûteux).

Augmenter les revenus

- Le CÉNB est conscient que le gouvernement doit accroître ses revenus et dans ce contexte, il croit qu'il est préférable de taxer la consommation au lieu du revenu des Néo-Brunswickois.
 - le CÉNB pense que cette mesure pourrait se faire sans accabler les familles à faible et moyen revenus puisque le gouvernement pourrait détaxer les biens jugés essentiels et mettre en place des crédits d'impôt variables en fonction du revenu familial.
- Le CÉNB est d'avis que le principe de l'utilisateur-payeur doit aussi être considéré comme important afin d'accroître les recettes de la province.
 - les postes de péage sont une solution, par contre, il faut évaluer les coûts pour les remettre fonctionnels ou les construire, car certains ont été démolis, et pour élargir les routes afin de se rendre aux postes de péage. Advenant le cas où un gouvernement décide d'enlever les postes de péage, les investissements en infrastructures seront à nouveau perdus.

- une solution de rechange serait que d'avoir des postes de péage aux points d'entrées de la province, mais il faut les positionner stratégiquement afin de ne pas impacter négativement sur l'industrie touristique, entre autres.
- une taxe sur l'essence de 0,01¢ serait une autre solution puisque la province n'aurait aucune dépense à faire, comparativement à la construction des postes de péage.
- Se servir des liens et des partenariats internationaux existants pour internationaliser nos entreprises, notamment profiter du fait que nous sommes membres de l'Organisation internationale de la francophonie (qui a le développement économique comme priorité) pour ouvrir des marchés à des entreprises du NB.
- Bonifier les incitatifs à l'investissement pour encourager les entreprises à l'expansion ou les gens à investir dans les entreprises de chez nous.
- Soutenir nos repreneurs d'entreprises ou aider la relève entrepreneuriale à acquérir une entreprise pour que le centre de décisions de nos entreprises francophones reste dans la province.
 - nos entrepreneurs ont un sentiment d'appartenance à leur région et à la province, ce qui n'est pas nécessairement présent chez des acquéreurs de l'extérieur. Par conséquent, fermer ou déménager une entreprise est plus facile pour un entrepreneur qui n'a pas cet attachement et cela aurait comme conséquence des pertes en impôts pour la province.

Conclusion

Nous croyons qu'il est temps de changer notre façon de faire et de suivre la philosophie d'une gestion budgétaire qui tient compte des effets, non seulement à court terme, mais à moyen et à long terme de façon à assurer non seulement notre capacité à livrer les programmes essentiels, mais à assurer un climat propice au développement économique de la province.

Conseil économique du Nouveau-Brunswick inc.
235, rue St-George, bur. 314
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1W1
www.cenb.com 1 800 561-4446